

Pouls des places d'apprentissage en Suisse: les apprentis actuels font toujours face à des défis alors que des difficultés attendent les jeunes professionnels

Zurich, le 3 juin. En coopération avec la plateforme de places d'apprentissage Yousty, la chaire des systèmes éducatifs de l'ETH Zurich relève chaque mois les effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Les résultats du quatorzième relevé effectué en mai 2021 montrent, pour près de chaque indicateur, des améliorations par rapport au mois précédent et aussi à la situation de l'année d'avant. Il n'y a que pour les apprentis en dernière année que les perspectives d'entrée sur le marché du travail sont un peu moins bonnes que l'été dernier.

Grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» de mai 2021

Le «Pouls des places d'apprentissage» (www.lehrstellenpuls.ch) relève les effets des mesures prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19 sur les entreprises formatrices ainsi que sur leurs apprentis actuels et futurs en Suisse. Le quatorzième relevé de mai 2021 présente la **situation** actuelle et la compare avec la situation depuis le début de la pandémie, en particulier avec celle du mois précédent et celle de mai 2020.

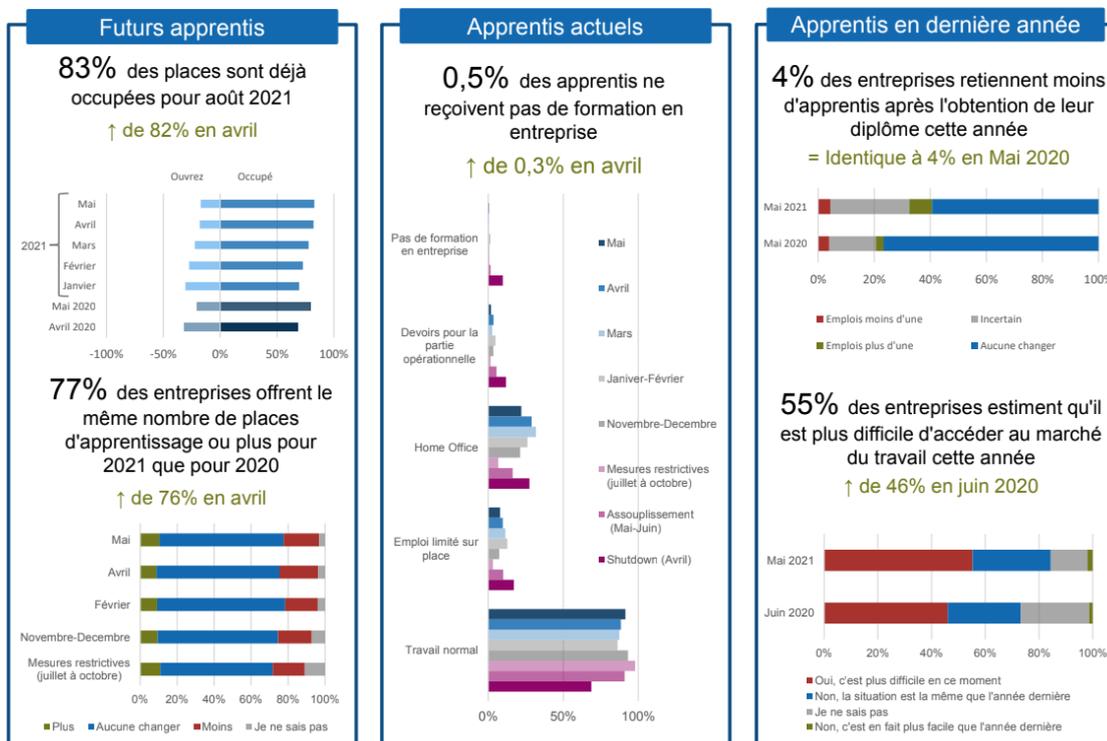


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en mai 2021.

En mai 2021, ces grandes lignes présentent les résultats sélectionnés relatifs aux trois groupes de jeunes examinés – les jeunes avant l'apprentissage (futurs apprentis), les jeunes en apprentissage (apprentis actuels) et les jeunes en dernière année d'apprentissage – ainsi que la manière dont la pandémie de Covid-19 a influencé leur situation à ce jour.

En **mai 2021**, nous observons les évolutions suivantes par rapport au mois précédent et à l'année d'avant:

- En Suisse alémanique, les **futurs apprentis (groupe 1)** entament la procédure de candidature une année avant le début de leur formation. En Suisse latine, le processus démarre plus tard, au printemps seulement. En mai, 77% (76% en avril) des entreprises interrogées indiquent qu'elles proposent autant ou même plus de places d'apprentissage pour 2021 que l'année précédente. Les deux parts – c'est-à-dire tant la part de celles qui proposent davantage de places d'apprentissage (10%; 9% en avril), que celles qui en proposent autant (67%; autant qu'en avril) – sont pratiquement restées constantes. La part des entreprises qui proposent moins de places d'apprentissage a légèrement reculé (à 19,21% en avril) tandis que 3% (4% en avril) ne savent toujours pas ce qu'elles feront en la matière.

Depuis janvier, le «Pouls des places d'apprentissage» relève la part des places d'apprentissage encore vacantes ou déjà occupées pour le début des formations en 2021. D'après les entreprises consultées, 83% (82% en avril) des places d'apprentissage prévues pour l'été 2021 étaient déjà occupées en mai, tandis que 17% (18% en avril) cherchaient encore preneur. La fig. 2 montre que la part des places d'apprentissage occupées varie d'une catégorie professionnelle à l'autre, «Alimentation» et «Construction» étant celles qui présentent actuellement le plus grand nombre de places vacantes.

En tout, la part des places d'apprentissage occupées a donc continuellement augmenté depuis janvier et se situe désormais à un niveau comparable à celui de l'année précédente. Une grande partie des places encore vacantes au printemps avaient alors pu être occupées, même avec un peu de retard, notamment en raison du confinement arrivé par surprise. En mai 2020, 80% des places d'apprentissage étaient occupées, tandis que ce taux n'était que de 68% en avril 2020.

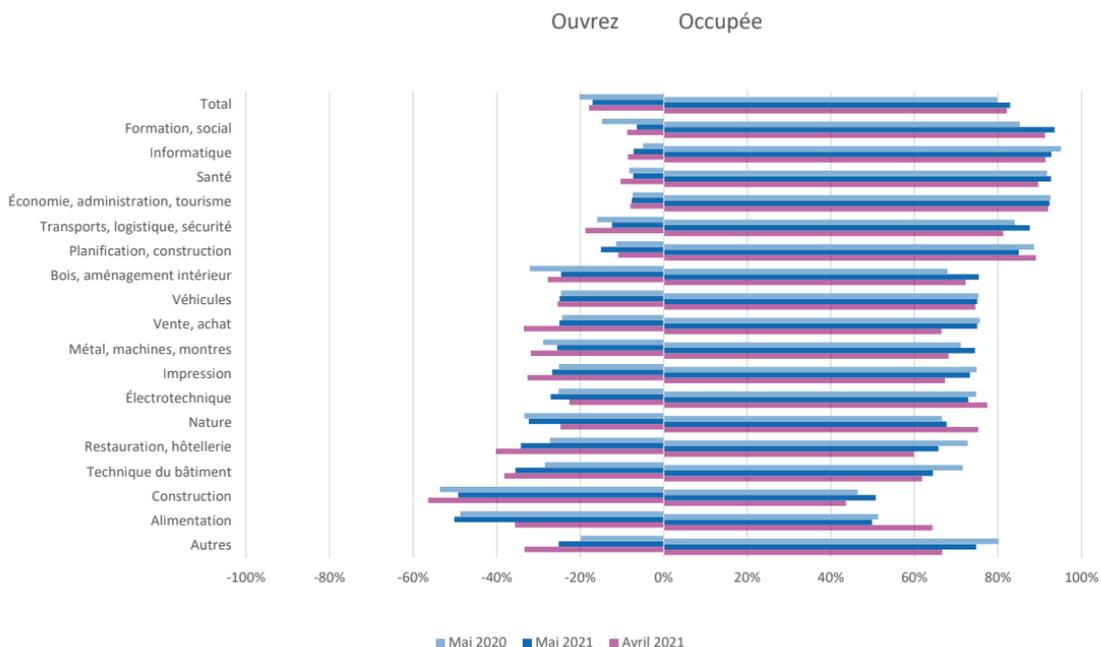


Figure 2: places d'apprentissage à occuper et occupées par catégories professionnelles et en comparaison avec l'année précédente.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» de mai 2020, avril 2021 et mai 2021. Le côté gauche du graphique montre, dans l'ensemble et pour chaque catégorie professionnelle, quelle est la part des places d'apprentissage encore vacantes, le côté droit celle des places déjà occupées. Les champs professionnels avec moins de 50 entreprises sont regroupés sous «Autres».

- **Les apprentis en cours d'apprentissage (groupe 2)** étaient toujours fortement touchés par la pandémie de COVID-19 en mai 2021, même si 91% (88% en avril) des apprentis travaillent à nouveau régulièrement dans l'entreprise en appliquant les mesures de protection de l'OFSP (en particulier les règles de distanciation et d'hygiène). 8% (10% en avril) des apprentis étaient présents de manière limitée sur place et seuls 22% (29% en avril) étaient encore en télétravail, du moins partiellement. 2% (4% en avril) des apprentis ont reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise et 0,5% (0,3% en avril) des jeunes n'ont pas reçu de formation en entreprise.¹

La situation professionnelle des apprentis s'est donc légèrement améliorée au cours du mois écoulé. La part des apprentis sans formation en entreprise a toutefois très faiblement progressé, même si elle reste modeste. Dans la restauration et l'hôtellerie, la part des apprentis sans formation en entreprise a en particulier fortement diminué, grâce aux étapes d'assouplissement décidées en avril. La part des apprentis en télétravail a connu un recul étonnamment important, ce qui reflète probablement la pratique accrue des tests de dépistage sur le lieu de travail ou sur le constat que le suivi des apprentis en télétravail est plus difficile. Un nombre proportionnellement important d'apprentis en télétravail se retrouve toujours dans les catégories professionnelles «Informatique» (62%), «Economie, administration, tourisme» (32%) et «Planification, construction» (25%).

- **Les apprentis de dernière année (groupe 3)** sont en plein dans leur procédure de qualification (examens finaux) ou l'ont déjà achevé. D'après le sondage de mai, les examens pratiques n'ont été ou ne seront adaptés que pour 7% des apprentis, en particulier dans la catégorie professionnelle «Formation, social». Cette part est nettement inférieure à l'an dernier, où la procédure de qualification avait été modifiée, d'une manière ou d'une autre, pour 41% des apprentis. Les entreprises formatrices sont d'avis que la pandémie n'aura qu'une moindre influence sur les notes finales. Elles sont aussi plus optimistes que les mois précédents quant au fait que la procédure de qualification offre cette année des chances égales aux apprentis.

Habituellement, certains d'entre eux, mais pas tous, peuvent poursuivre leur activité professionnelle dans l'entreprise qui les a formés. En mai, 59%² des entreprises ont indiqué que leur pratique de poursuite d'emploi n'allait pas changer cette année par rapport à la période avant la pandémie de COVID-19. 8% d'entre elles occuperont encore davantage de jeunes professionnels, tandis que 4% n'en garderont pas autant que d'habitude. 28% ignorent encore ce qu'elles feront. En comparant ces valeurs avec celles de l'année précédente, il apparaît qu'en mai 2020, une part nettement plus importante d'entreprises avait décidé de conserver autant d'apprentis (77%), tandis qu'une part plus faible entendait modifier sa pratique de poursuite de l'emploi (4% ont gardé moins d'apprentis; 3% davantage). Néanmoins, la part des entreprises qui ignoraient encore ce qu'elles allaient faire était moindre l'an dernier (17%).

Une autre question s'intéresse aux défis que rencontrent les jeunes professionnels après la fin de leur apprentissage, respectivement au fait de savoir si, cette année, il sera pour eux plus difficile de trouver un emploi une fois leur formation achevée, comparé à la situation d'avant la pandémie. En mai 2021, 55% des entreprises formatrices sont d'avis que la recherche d'emploi sera plus difficile cette année, alors que 29% jugent la situation comparable. 2% des entreprises prévoient un accès simplifié au marché du travail et 14% ne savent pas ce qu'il en retournera. En juin 2020³, les entreprises jugeaient les défis qui attendent les jeunes professionnels qui entrent sur le marché du

¹ Ces parts ne s'additionnent pas à 100%, étant donné que diverses mesures peuvent les influencer en même temps et que tous les apprentis d'une entreprise ne suivent pas forcément leur formation pratique de la même manière. En d'autres termes, les entreprises pouvaient choisir plusieurs réponses possibles.

² Ces questions ont à nouveau été posées pour la première fois en mai 2021, raison pour laquelle il n'existe pas de valeur de comparaison avec le mois précédent.

³ Cette question n'a pas encore été posée en mai 2020.

travail avec un pessimisme similaire. Néanmoins, seules 46% étaient d'avis que la situation allait être difficile, alors que 25% n'avaient pas d'avis sur la question.

Vous trouverez les résultats détaillés et les graphiques du «Pouls des places d'apprentissage» de mai 2021 dans la «Fiche d'information de mai 2021» en annexe.

Conclusion

Bien que la Suisse ne soit pas encore totalement sortie du confinement, les résultats du quatorzième sondage montrent que la situation s'est encore améliorée pour les apprentis. Les assouplissements des mesures de protection touchant les restaurants ainsi que les entreprises de loisirs et culturelles intervenus à la mi-avril, le recours conséquent aux tests de dépistage et la stratégie de vaccination ont probablement contribué à cette détente. Les entreprises sont également plus optimistes quant à l'égalité des chances lors des procédures de qualification de cette année (examens finaux des apprentis). L'une des raisons de cette vision positive est que dans la plupart des secteurs, une grande partie de ces procédures de qualification ont déjà pu se dérouler sous leur forme habituelle.

Les entreprises continuent toutefois de juger que les perspectives des jeunes professionnels qualifiés sont difficiles. Ici, elles sont un peu plus pessimistes qu'en juin 2020. Cette évolution doit être surveillée. En effet, il est crucial, pour les jeunes qui ont terminé leur formation, de trouver une solution convenable à la fin de leur apprentissage. Les anciens apprentis qui souhaitent travailler et qui sont en concurrence, sur le marché du travail, avec des adultes pouvant faire valoir plusieurs années d'expérience sont désavantagés à long terme si les employeurs ne leur donnent pas une chance. Il serait donc tout indiqué de faciliter l'entrée de ces jeunes professionnels sur le marché du travail, en leur proposant au moins des emplois de durée limitée.

Échantillon du «Pouls des places d'apprentissage» de mai 2021

En mai 2021, **2615 entreprises formatrices** ont participé au sondage du «Pouls des places d'apprentissage». Ensemble, elles proposent **23 701** places d'apprentissage dans les différentes régions et catégories professionnelles. Les entreprises interrogées couvrent ensemble **2,77% de toutes les entreprises formatrices** en Suisse.

Renseignements:

- La **fiche d'information** contenant les résultats du «Pouls des places d'apprentissage suisse» de mars 2021 est en annexe.
- Le **webinaire du «Pouls des places d'apprentissage»** se tiendra le **11 mai 2021 à 10 h 30**. Les inscriptions sont possibles sur www.lehrstellenpuls.ch
- Des données et informations supplémentaires sont disponibles sur le site Internet: www.lehrstellenpuls.ch

Contact et informations:

- Urs Casty, fondateur et propriétaire de Yousty.ch
- Prof. Dr. Ursula Renold, professeur en systèmes d'éducation ETH Zurich (079 405 26 79)

- E-mail: info@lehrstellenpuls.ch
-

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» brièvement présenté

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» identifie les effets de la pandémie COVID-19 sur les apprentissages, les entreprises de formation et les jeunes en Suisse. Au cours d'une année, nous prenons régulièrement le «**pouls**» de la situation des places d'apprentissage en Suisse. Il s'agit de répondre aux questions de recherche suivantes:

- Dans quelle mesure les **entreprises de formation** des différents secteurs économiques et cantons sont-elles touchées par la pandémie COVID-19?
- Dans quelle mesure les différents **apprentissages ou domaines professionnels** sont-ils concernés par les mesures décrétées par le gouvernement fédéral?
- Dans quelle mesure les **jeunes** sont-ils touchés par la pandémie de COVID-19 avant, pendant ou à la fin de leur formation professionnelle?
- Quelles **innovations** les entreprises de formation ont-elles lancées pour assurer la meilleure offre de formation possible aux trois groupes de jeunes?

Les résultats de l'enquête mensuelle sont publiés sur le site «www.lehrstellenPuls.ch» au début du mois suivant.

Nous tenons à remercier toutes les organisations qui soutiennent le projet de recherche Pouls des places d'apprentissage et nous permettent de les mentionner dans les enquêtes:

- Allpura – Association des entreprises suisses en nettoyage
- ASFL SVBL - Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Polybat
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP
- Conférence Suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière CDOPU
- Enveloppe des édifices Suisse
- GastroSuisse
- HotellerieSuisse
- Hotel & Gastro formation Suisse
- KUNSTSTOFF.swiss - L'association de l'industrie suisse des matières plastiques
- login formation professionnelle SA
- OdASanté
- ortra intendance suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- SPEDLOGSWISS
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics
- Swiss Textiles - Fédération textile Suisse
- Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV
- Union Patronale Suisse
- Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA

